



**LES AMIS DE  
L'ABBAYE  
DE LA LUCERNE**

## **COMPTE RENDU du CONSEIL d'ADMINISTRATION du 7 mars 2015**

**Présents** : G. Dieudonné, G. de Bonnières, J. Hervet, D. Varangot, C. Neveu, S. Baudier, C. Baudier, B. Riet, M. Le Bohec, P. Rabbat, JP Lucas

**Excusés** : M. Dargent, C. Ecorcheville, P. Lesaulnier

### **1 - Démission du CA de Christian Ecorcheville**

Gérard Dieudonné fait part de la démission de Christian Ecorcheville pour raisons de santé. Il précise qu'il a remercié Christian pour le travail effectué et lui a adressé tous ses vœux de meilleure santé.

S'appuyant sur l'article 10 des statuts permettant « si un siège d'administrateur devient vacant dans l'intervalle de deux assemblées générales ordinaires annuelles, ... de pourvoir provisoirement au remplacement », Gérard Dieudonné propose que l'un des 2 administrateurs associés (Sylviane Baudier et Bruno Riet) devienne membre à part entière.

Après échange de points de vue, Bruno Riet est élu membre du CA puis secrétaire-adjoint.

### **2 - Intérêt général**

Michel Le Bohec et Christian Baudier font part de la réponse de la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP). De ce courrier de plus de 2 pages, il en résulte que les dons versés à l'association pour les besoins de son activité peuvent ouvrir droit au profit des donateurs à la réduction d'impôt.

Le contenu du courrier nous conduira à modifier quelque peu le bulletin d'adhésion, pour être en adéquation avec la réponse de la DGFIP.

Michel va demander quelques précisions et, au besoin, faire un dossier complémentaire.

### **3 - Précisions sur la répartition des tâches**

Christian Baudier a pour responsabilités la trésorerie courante, les adhésions et les demandes de subventions. Michel Le Bohec s'occupe des contrats avec les musiciens, de la SACEM, du GUSO et de la distribution des tâches, concert après concert, en tenant compte des disponibilités de chacun.

Gérard de Bonnières fait part de son indisponibilité de la fin avril jusqu'à la mi-juillet et précise qu'il a rendu les clefs de l'abbaye à Virginie Parmentier. Décision est prise que Gérard Dieudonné et Bruno Riet le remplacent durant cette période pour toutes les tâches qui lui étaient attribuées.

### **4 - Mécénat et subventions**

Les contacts pris par Christian Baudier, Christine Neveu et Bruno Riet n'ont pas abouti pour le moment au soutien financier d'un mécène. Jean confirme qu'on peut compter sur Vinci Construction Terrassement et sa filiale TPR de même que sur Cegelec-Mobility.

Un groupe de travail constitué de Christine Neveu, Jean Hervet et Bruno Riet va se charger de la réalisation d'un dossier de présentation de l'association, élément important lors d'un premier contact avec un mécène potentiel. La première réunion est prévue courant mars.

Par ailleurs, une demande de subvention sera faite par Christian Baudier auprès du Conseil Général et Gérard Dieudonné est chargé d'étudier la possibilité d'obtenir une aide de la part de Culture en Pays Hayland.

#### **5 - Dépliant de présentation de l'association**

Une première ébauche de remise à jour réalisée par Anne Létang-Riet a été adressée à tous les membres avant la réunion. Proposition est faite par Jean-Pierre Lucas d'une relecture pour différentes corrections qui lui paraissent nécessaires. Faute de temps, la relecture n'est que très partielle et décision est prise de reporter l'étude de ce point à la prochaine réunion. A retenir toutefois, la nécessité de mettre le numéro de portable de l'Association d'autant que Christine le détiendra pendant le Festival.

#### **6 - Finalisation du programme musical**

Le programme est pratiquement terminé. En partant du document envoyé aux membres du CA, Christine Neveu apporte quelques précisions. Il en est ainsi de la possibilité d'accueillir 35 guitaristes de l'école de musique de Granville, le 21 juin, et du regroupement dans l'abbatiale en seconde partie des musiciens des 2 balades musicales (16 juillet et 21 août).

#### **7 – Promotion**

##### **Affiche-Flyer**

Le CA constate que le dossier n'a pas avancé. Décision est donc prise de mettre tout en œuvre pour « craquer » les pdf de l'an dernier, envoyés par Pascal Lesaulnier, afin de réaliser l'affiche et le flyer dans les plus brefs délais.

##### **Site web**

Pascal Lesaulnier a fait part par mail qu'il a revu la société pour le site internet et que confirmation lui a été faite de la possibilité de modifier les textes et pages du site, seule "la colonne vertébrale" n'étant pas modifiable.

Un débat s'engage alors sur la nécessité d'avoir un site web élaboré alors qu'il est possible d'obtenir gratuitement des pages perso (comme chez Orange), ce qui pourrait être suffisant, vu le peu d'actualités de l'association. Reste qu'un site doit être vivant pour obtenir un bon référencement et que, quelle que soit la décision prise, un des membres du CA devra se charger du site.

Faute d'accord, le sujet est reporté à la prochaine réunion.

#### **8 - Publication AMOPA**

Sujet non abordé et donc reporté à la prochaine réunion.

#### **9 - Collaboration avec les Amis de la cathédrale de Coutances**

Une réunion au Conseil Général en février dernier regroupant les organisateurs de concerts de musique classique dans des sites remarquables (Lessay, Le Mont St Michel, Coutances, La Lucerne) s'est limitée à un échange de points de vue sans volonté partagée de travailler en synergie. Par contre, un partenariat entre notre association et celle des Amis de la cathédrale de Coutances est bien engagé. Deux propositions présentées par Gérard Dieudonné, Christine Neveu et Michel Le Bohec ont été validées par le CA :

- Le tarif réduit sera appliqué aux membres des 2 associations et les tarifs seront alignés (10 € pour le tarif normal, 7 € pour le tarif réduit)

- Le triptyque autour de Bach (2 concerts à Coutances et 1 concert à La Lucerne) donnera lieu à la mise en vente d'un pass à 21 € et fera l'objet d'affiches et de flyers communs (100 A1, 100 A3 et 5000 flyers) et probablement d'un article dans le magazine du Conseil Général.

#### **10 - Questions diverses**

1 seul sujet est abordé.

Christian Baudier fait part de l'état de la trésorerie de l'association. Au 6 mars, l'association disposait de 14 060, 53 € sur le livret A et de 1 948,44 € sur le compte courant.

#### **Prochaine Réunion**

Elle est fixée le samedi 28 mars à 10 h, à la mairie de La Lucerne d'Outremer.